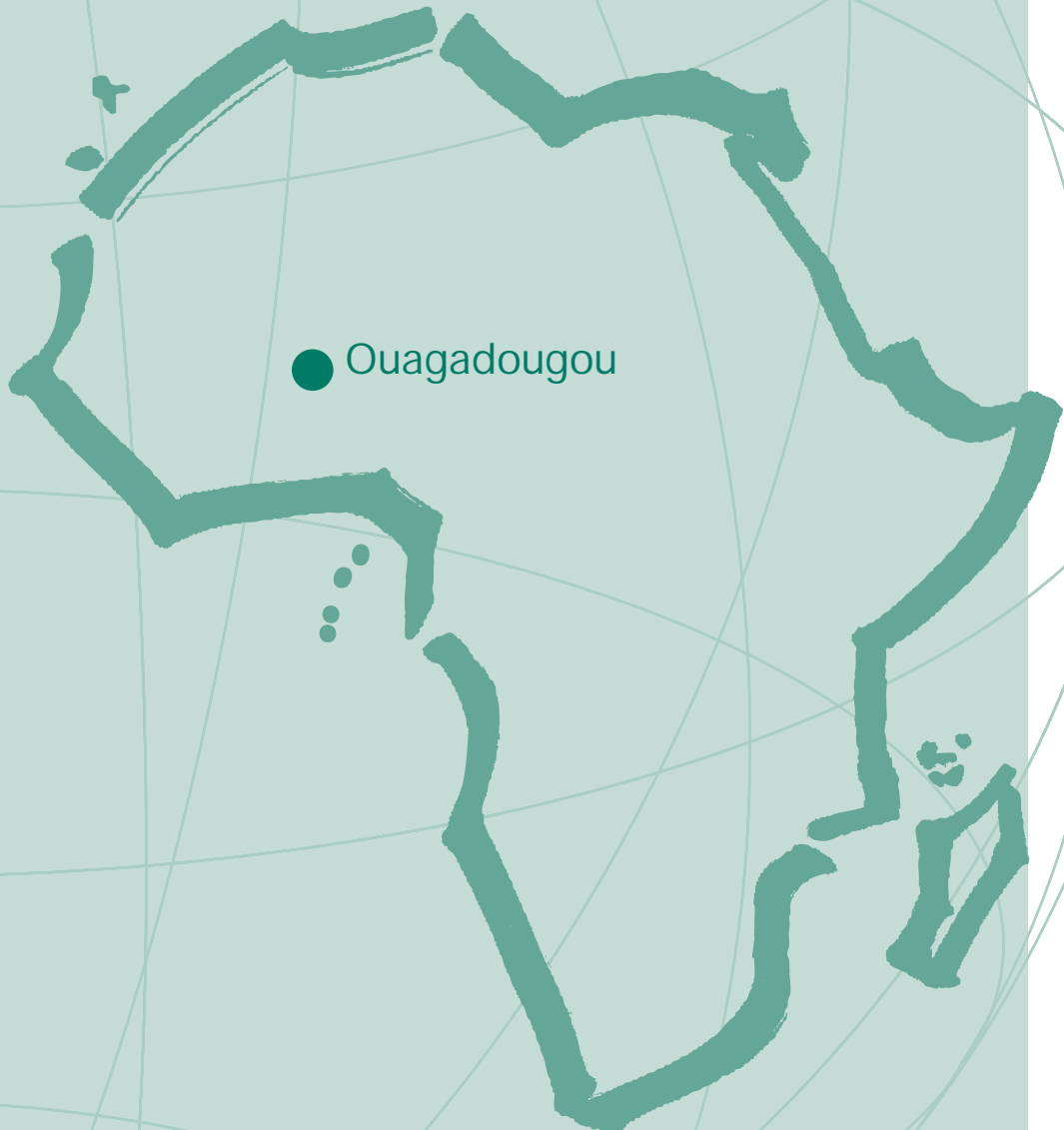


Burkina Faso

Burkina Faso



chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 274
- Population en milliers (2001) : 11 856
- PIB par hab. en dollars (2001) : 210
- Espérance de vie (2000-2005) : 48.1
- Taux d'analphabétisme (2001) : 75.2

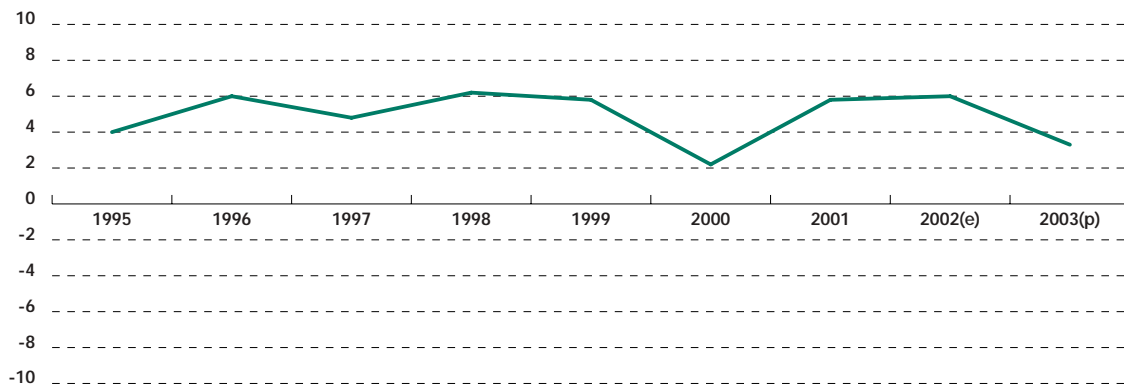
Burkina Faso

LE BURKINA FASO EST UN PAYS dont les performances économiques dépendent fortement des chocs externes en raison de la prédominance de l'agriculture - coton et céréales - et de l'importance de l'aide extérieure dans le financement de l'économie. La conjonction d'un contexte international et de conditions climatiques défavorables avait entraîné un ralentissement net des activités en 2000 au regard du dynamisme des années précédentes. L'activité économique a cependant repris au cours du quatrième trimestre de 2001 en raison de récoltes exceptionnelles de céréales et de coton. Au total, le taux de croissance a atteint 5.7 pour cent pour l'année 2001 après une décélération à 2 pour cent en 2000. Il est estimé à 6 pour cent en 2002 à la faveur de la hausse de consommation induite par le fort accroissement des revenus agricoles de la fin 2001. La faiblesse des prix internationaux - et leur répercussion sur le prix producteur - laisse cependant craindre une

récolte cotonnière plus faible à l'issue de la campagne 2002/03, qui pourrait entraîner le taux de croissance à la baisse, aux alentours de 3.3 pour cent. De plus, la reprise des troubles en Côte d'Ivoire à partir de septembre 2002 laisse présager des difficultés d'évacuation des exportations, ainsi que des problèmes d'importation malgré la recherche dynamique de voies d'approvisionnement alternatives par le Ghana, le Togo et le Bénin par les opérateurs burkinabè. La stabilité des prix pourrait s'en ressentir et le taux d'inflation repasser au-dessus des 3 pour cent en 2003, alors qu'il est estimé à 2.5 pour cent en 2002. L'évolution à court terme du pays est donc en grande partie liée à la résolution de la crise ivoirienne, d'autant que les tensions diplomatiques entre les deux pays et les risques d'un afflux massif d'exilés s'ajoutent aux difficultés économiques générées par la crise.

En dépit d'une reprise de l'activité, l'évolution à court terme du Burkina Faso est liée à la résolution de la crise ivoirienne

Figure 1 - Taux de croissance du PIB



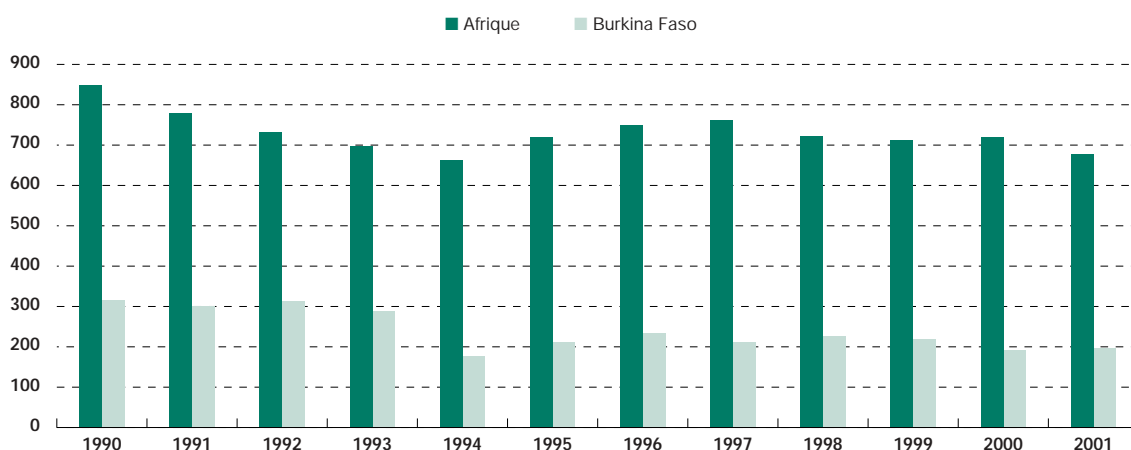
Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI et des autorités locales.

Développements économiques récents

Après une campagne agricole particulièrement difficile en 2000/01, l'agriculture et les activités de transformation qui lui sont liées ont de nouveau constitué le moteur principal de la croissance au Burkina

Faso à partir de la fin de 2001. Le secteur primaire a enregistré une croissance en volume de l'ordre de 10 pour cent en raison d'une production record de coton et d'un rattrapage dans la production de céréales par rapport à la mauvaise performance de la campagne précédente. Au total, le secteur agriculture, élevage, forêt, chasse et pêche emploie la majeure partie de la

Figure 2 - PIB par habitant au Burkina Faso et en Afrique (en dollars courants)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du FMI.

population (88 pour cent en 1997), constitue 75 pour cent des recettes d'exportation et représente plus de 40 pour cent du PIB en 2001.

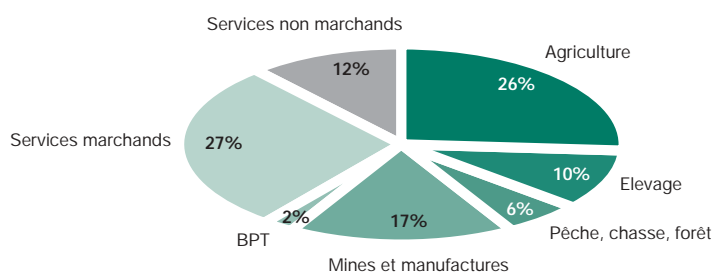
Au-delà de la forte dépendance aux variations climatiques, la filière céréalière souffre du manque d'organisation des producteurs (ce qui entraîne des prix aux producteurs très bas), d'une mauvaise gestion des stocks et de l'existence de poches hors d'atteinte du circuit de commercialisation générant une pression importante sur les prix. Dans une initiative pour encadrer la production céréalière, les autorités ont participé début 2001 à la mise en place de la Soprofa, société détenue à 75 pour cent par des privés, chargée de la gestion des intrants, du financement et de la collecte des récoltes. Cette société devrait permettre une amélioration de la commercialisation dès 2002 (il est prévu qu'elle achète pour 13 milliards de francs CFA de céréales), mais reste controversée en raison du risque de disparition des intermédiaires existants qu'elle entraîne.

Dans le secteur du coton, la dévaluation de 1994, ainsi que des réformes structurelles au sein de la filière (en faveur notamment d'une plus grande participation des producteurs à la gestion de la société de

commercialisation, la Sofitex) ont permis une croissance importante de la production en 1996 et 1997. La production de coton graine est passée de 143 000 tonnes en 1994 à 214 000 en 1996 et à 338 000 en 1997. Ces gains ont été préservés par la suite, en dépit de la chute du prix mondial et des attaques parasitaires, grâce à l'amélioration de la productivité et à une meilleure gestion de la Sofitex. La campagne 2001/02 a donné lieu à une production record de 400 000 tonnes en raison de pluies bien réparties et de la hausse des prix producteurs à 200 francs CFA¹. Cette récolte exceptionnelle a permis une hausse du revenu des producteurs de coton de l'ordre de 70 pour cent, ce qui devrait avoir une influence significative sur la pauvreté en zone rurale. La campagne 2002/03 s'annonce cependant plus difficile du fait de la faiblesse persistante des cours internationaux. La Sofitex a d'ores et déjà annoncé la suppression de la ristourne, mais les autorités espèrent un impact limité sur l'incitation à produire des producteurs, en raison de la gestion participative de la filière. La bonne gestion de la Sofitex ainsi que la participation des producteurs au processus décisionnaire permettent en effet de penser qu'une grève généralisée comme celle que le Mali a connue en 2000 n'est pas envisageable au Burkina.

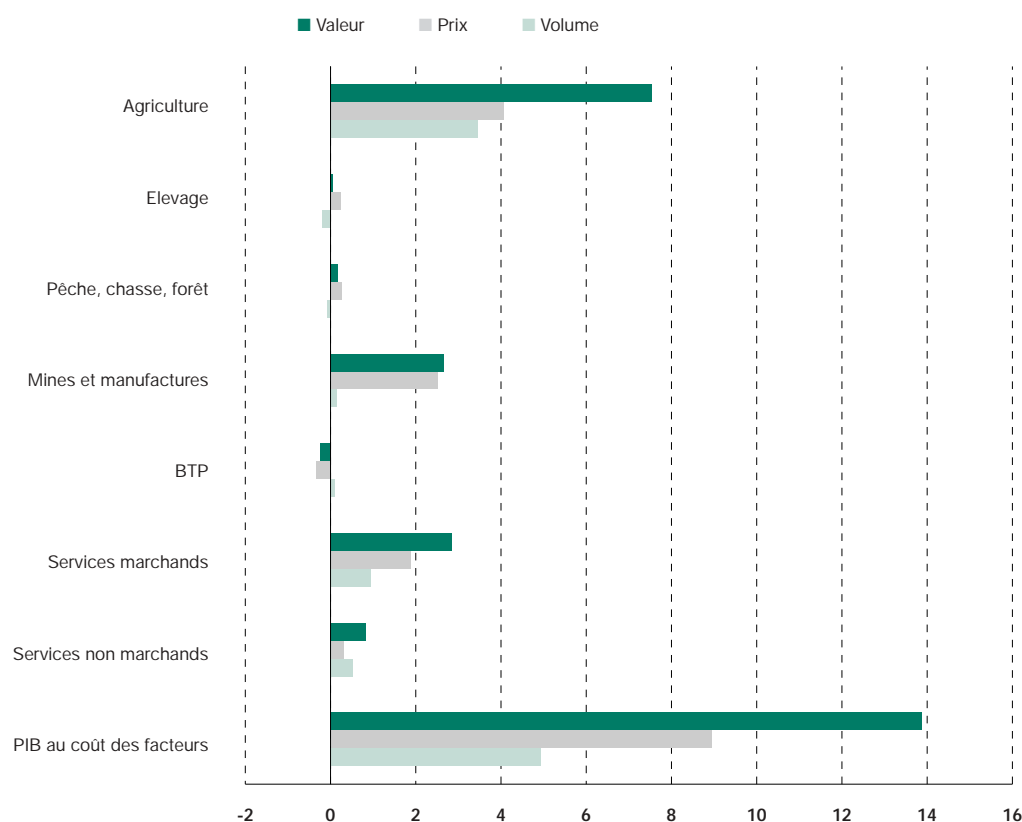
1. Pour la campagne 2001/02, les prix aux producteurs ont été augmentés de 10 pour cent (de 159 francs CFA / kg à 175). Les producteurs ont en plus touché une ristourne de 25 francs CFA / kg issue de la distribution de la moitié des profits obtenus par la Sofitex sur la campagne précédente.

Figure 3 - Ventilation sectorielle du PIB en 2001



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du ministère de l'Économie et des Finances.

Figure 4 - Contributions à la croissance du PIB au coût des facteurs en 2001

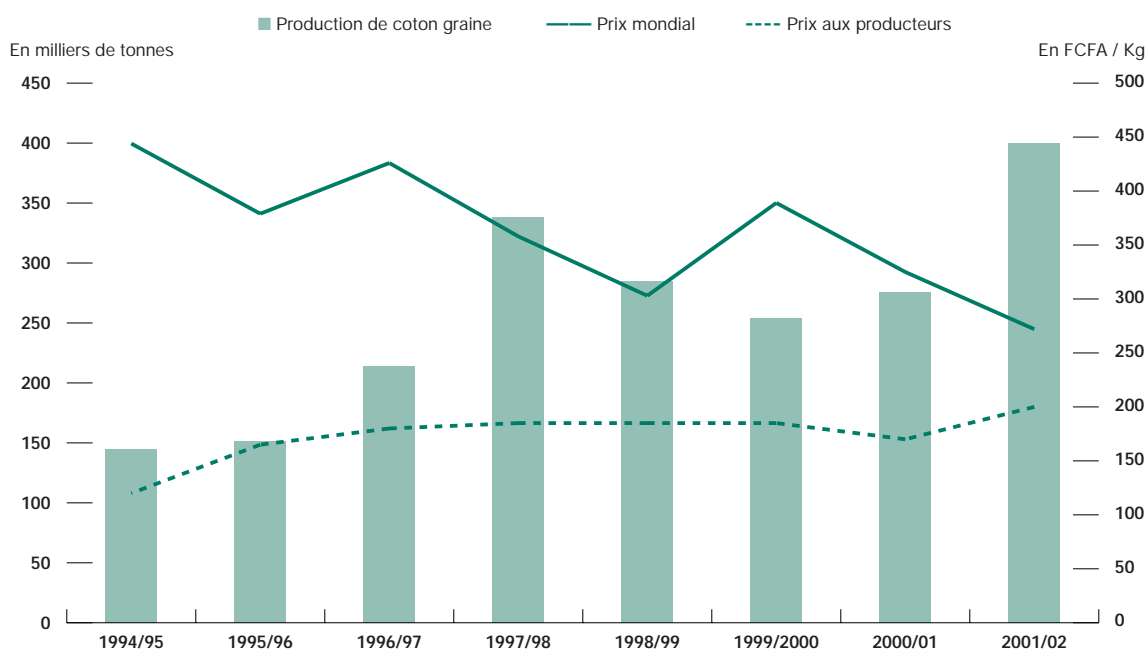


Source : Estimations des auteurs sur la base des données du ministère de l'Économie et des Finances.

Malgré la concurrence des importations en provenance d'Asie, forte depuis la libéralisation des importations de riz en 1996, la culture du riz tient une place grandissante dans l'économie burkinabè. Les autorités ont mis en place des politiques de mise en valeur de la filière (par le biais, entre autres, de projets d'irrigation) qui ont pratiquement permis de doubler

la production en 6 ans (de 53 800 tonnes en 1993 à 94 200 en 1999 et 103 100 tonnes en 2000). Un plan d'appui à la filière de 10 milliards de francs CFA (14 millions de dollars) sur fonds européens est en cours afin d'augmenter l'emblavement de 6 000 ha supplémentaires et la production de 18 000 tonnes par an à l'horizon de 2006. Les améliorations restent

Figure 5 - Évolution de la production et des prix du coton au Burkina Faso



Note : La production et les prix aux producteurs sont définis par rapport au coton graine sur la base des campagnes cotonnières. Le prix international s'applique au coton fibre, il a donc été converti en équivalent coton graine selon le taux de conversion de 42 pour cent. Il correspond au prix moyen de l'année calendaire (année n+1 pour une campagne en n/n+1).

Source : FMI et Banque mondiale.

cependant limitées par le morcellement des surfaces cultivées et la faible capacité de décorticage du pays. L'amélioration de la productivité du secteur constatée au cours des dernières années nécessiterait pour se poursuivre une meilleure maîtrise de l'eau et le regroupement des paysans. Les autorités comptent aussi sur la production de fruits et légumes pour développer et diversifier l'agriculture. Là encore, cependant, la filière souffre de l'insuffisance des moyens de transport et de la déficience des infrastructures de conditionnement.

Malgré des investissements notables dans la recherche, le secteur minier n'a pas connu le développement escompté. La production d'or a culminé en 1997 à 4 tonnes grâce à l'exploitation de la mine de Poura. Depuis lors, la chute du prix de l'or au plan international a entraîné un ralentissement net des activités d'exploitation et d'exploration. En effet, en dessous de 300 dollars l'once, la grande exploitation est peu rentable au Burkina Faso en raison de coûts de production élevés. En 2001, le secteur minier représentait moins de 1 pour cent du PIB. Néanmoins,

en 2002, les cours de l'or ont amorcé une légère hausse, laissant espérer aux opérateurs une reprise des activités. De fait, plusieurs projets (notamment à Kalsaka, Taparco et Youga) en sont à un stade avancé et pourraient démarrer rapidement si la hausse se maintenait durablement. Les autorités ont décidé de favoriser la reprise du développement minier par une réforme du code minier, considéré par tous comme obsolète et largement désincitatif à l'investissement en raison d'une fiscalité plus contraignante que dans les pays alentour. La mise à jour des textes du code minier jugés défavorables devrait être terminée courant 2003. Parallèlement, les autorités soutiennent le développement du secteur de la petite mine qui leur paraît prometteur en raison de coûts d'exploitation moins élevés et de son impact socio-économique important.

Le secteur industriel représente environ 17 pour cent du PIB (il est dominé principalement par l'industrie agro-alimentaire et, dans une moindre mesure, par les unités d'égrenage de coton). Après une année de creux en 2000, la reprise a commencé à se manifester fin 2001, les bonnes récoltes de 2001 entraînant dans leur

sillage la bonne performance des industries agro-alimentaires. En conséquence, la production manufacturière aurait augmenté de 24 pour cent en valeur en 2001. Cependant, le secteur privé continue de déplorer des coûts des facteurs élevés², le développement de la fraude douanière et une pression fiscale d'autant plus importante qu'elle porte sur l'assiette réduite des entreprises du secteur formel. Une dynamique positive de dialogue avec l'État s'est instaurée à l'occasion d'un forum organisé à Bobo Dioulasso le 25 mai 2001 présidé par le Premier ministre, qui devrait se renouveler sur une base annuelle. Cependant, lors de la deuxième rencontre, le 5 juillet 2002, les acteurs privés ont fait part au Premier ministre du peu de changements concrets

sur les dossiers cruciaux de la fraude, de la fiscalité et de la réforme du code du travail. Certains investisseurs étrangers déplorent de leur côté les insuffisances de la justice et le développement de la corruption.

Le secteur tertiaire représente une part importante du PIB à environ 40 pour cent. Il a connu en 2001 un accroissement proche des 3.5 pour cent, en baisse par rapport à la moyenne des 6 pour cent enregistrée entre 1995 et 2000. Si le commerce domine le secteur, c'est le domaine des transports qui a été particulièrement dynamique sur la période en raison de sa libéralisation et des investissements entrepris dans les infrastructures routières.

Tableau 1 - Composantes de la demande (en pourcentage du PIB)

	1995	1999	2000	2001	2002 (e)	2003 (p)
Formation brute de capital	23.8	29.1	29.1	26.1	25.5	23.6
Secteur public	10.2	15.5	15.2	11.8	12.2	11.0
Secteur privé	13.6	13.6	13.8	14.3	13.3	12.7
Consommation finale	91.2	89.1	90.0	90.1	90.5	94.5
Publique	11.1	11.6	11.7	11.7	12.1	12.0
Privée	80.1	77.5	78.3	78.5	78.4	82.5
Solde extérieur	-15.0	-18.2	-19.1	-16.2	-16.0	-18.2
Exportations	13.3	12.7	11.5	11.9	11.6	9.9
Importations	-28.3	-30.9	-30.6	-28.1	-27.6	-28.0

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du ministère de l'Économie et des Finances.

Le taux de croissance du PIB de 5.7 pour cent enregistré en 2001 s'explique essentiellement par la reprise de la production agricole en fin d'année. Or, en raison du décalage entre les bonnes performances agricoles et leur propagation au reste de l'économie *via* l'amélioration des revenus des producteurs, l'activité réelle est restée de son côté relativement morose, ce qui s'est reflété dans les agrégats de demande. En raison d'une récolte vivrière médiocre lors de la campagne précédente (2000/01) et d'une hausse de l'inflation, le pouvoir d'achat des ménages a régressé en 2001, entraînant une croissance de la consommation en volume inférieure à la croissance de la population. La croissance de l'investissement et des importations est parallèlement restée faible, l'investissement public connaissant même une contraction significative. En

2002 et surtout en 2003 (car nous faisons l'hypothèse d'un lissage de la consommation des ménages sur les deux années suivantes), l'économie devrait en revanche profiter des bonnes récoltes de la campagne 2001/02 et donc de revenus améliorés et d'un investissement public en hausse. En conséquence, les importations devraient connaître une croissance soutenue. Parallèlement, les performances à l'exportation du secteur cotonnier s'améliorent en 2002 pour se détériorer de nouveau en 2003 en raison d'une campagne cotonnière en baisse et de difficultés d'acheminement *via* la Côte d'Ivoire.

Le dynamisme de la demande dépend aussi grandement des transferts financiers en provenance de l'importante communauté burkinabè établie à l'étranger.

2. En termes d'énergie, d'eau, de communications, mais aussi de main-d'œuvre en raison de la rigidité du code du travail.

Environ 5 millions de Burkinabè vivent hors des frontières du Burkina Faso (sur une population interne de 11.8 millions habitants) dont 3 millions en Côte d'Ivoire. Or, les conflits ethniques qui se sont multipliés dernièrement en Côte d'Ivoire ont entraîné une diminution nette des transferts de capitaux, tendance que la reprise des troubles en septembre 2002 ne devrait pas permettre d'inverser.

Politique macro-économique

Politique budgétaire et monétaire

Le Burkina Faso est sous programme du FMI depuis 1991, ce qui a permis l'assainissement des finances publiques. De 1991 à 1999, les recettes budgétaires ont enregistré une croissance nominale significative grâce à l'amélioration des performances fiscales. Malgré cela, le taux de pression fiscale reste faible, autour de 12 pour cent du PIB, largement en deçà du critère de l'UEMOA des 17 pour cent³. Les finances publiques continuent donc de dépendre fortement des financements extérieurs, et notamment des dons, qui se montent à 8 pour cent du PIB (2001 est de ce point de vue une année atypique puisque les dons ont chuté à 4.6 pour cent du PIB).

L'exercice budgétaire 2001 s'est caractérisé par une performance médiocre des recettes fiscales de l'État. Elles ont atteint 213 milliards de francs CFA (291 millions de dollars), 65 milliards (89 millions de dollars) en dessous des sommes programmées dans la loi de finances. Cette contre-performance s'explique en partie par un retard dans la reprise économique, mais aussi largement par des problèmes de collecte des impôts. Les différentes régies financières ont, semble-t-il, rencontré d'importantes difficultés à recouvrer les impôts et notamment la TVA. Parallèlement, le pays a enregistré une baisse drastique des dons (de 146 milliards de francs CFA en 2000, soit 199 millions de dollars, à 85 milliards, 116 millions de dollars, en 2001) due en partie à un effet de substitution avec les fonds PPTE (et aux difficultés répétées de décaissement), mais aussi à un ternissement de l'image d'intégrité du Burkina Faso aux yeux des bailleurs de fonds internationaux (lié aux suspicions d'implication dans le trafic de diamants de Sierra Leone, mais aussi à la montée de la petite corruption dans le pays).

La mauvaise performance des recettes publiques ne s'est cependant pas transformée en un approfondissement du déficit budgétaire, en raison d'un niveau de dépenses plus faible que prévu. Cette faiblesse s'est manifestée dans le domaine des dépenses

Tableau 2 - Opérations Financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	1995	1999	2000	2001	2002 (e)	2003 (p)
Recettes totales (avec dons)^a	19.6	24.3	22.3	17.2	19.7	19.4
Recettes fiscales	11.1	14.2	12.3	11.7	11.8	12.0
Dons	7.7	9.0	8.9	4.7	7.1	6.6
Dépenses totales (avec prêts nets)^a	19.9	26.4	26.4	24.9	25.8	24.4
Dépenses courantes	11.5	11.5	11.9	11.8	12.4	12.4
<i>Sans les intérêts</i>	<i>10.1</i>	<i>10.6</i>	<i>10.9</i>	<i>10.8</i>	<i>11.6</i>	<i>11.6</i>
Salaires	5.4	5.3	5.4	5.3	5.3	5.3
Paiements d'intérêts	1.4	0.9	1.0	1.0	0.8	0.8
Dépenses en capital	8.7	14.9	14.3	13.2	13.5	12.2
Solde primaire	1.1	-1.2	-3.2	-6.7	-5.3	-4.2
Solde global	-0.3	-2.1	-4.2	-7.7	-6.1	-5.0

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source: Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI et du ministère de l'Économie et des Finances.

3. En termes de recettes, les finances publiques du Burkina Faso sont confrontées à d'importantes contraintes : l'objectif de lutte contre la pauvreté constitue en effet un obstacle à une extension de la fiscalisation à certains secteurs de l'économie (le secteur agricole vivrier, par exemple).

courantes (essentiellement au niveau des transferts, la masse salariale connaissant une croissance significative), mais surtout au niveau des investissements, suivant en cela une tendance commune à l'ensemble des pays de l'UEMOA⁴. De son côté, la mobilisation des ressources libérées par l'initiative PPTE s'est faite avec retard. Elle a souffert de délais dans la contribution de certains bailleurs, mais aussi des tensions de liquidité enregistrées par le Trésor⁵. Au total, fin décembre 2001, seules 27 pour cent des ressources disponibles en 2000 et 2001 étaient effectivement engagées. Afin de remédier à la tentation d'utiliser les ressources PPTE pour desserrer la contrainte financière de l'État, le compte spécial sur lequel ces ressources sont consignées a été transféré à la BCEAO à partir du 1er juillet 2002. A noter aussi la décision des différents États de l'UEMOA de ne plus avoir recours aux avances statutaires de la BCEAO, ce qui a incité le gouvernement à émettre des bons du Trésor. Cette opération a été effectuée avec succès, les autorités ayant obtenu des banques des offres dépassant 50 milliards de francs CFA (68 millions de dollars) alors même que l'appel initial était de 7.7 milliards de francs CFA (10 millions de dollars), démontrant à la fois la crédibilité de l'État burkinabè et la forte liquidité des banques.

L'exercice 2002 a débuté sous des auspices plus favorables, avec une amélioration nette de la collecte des recettes fiscales dès le début de l'année. Le budget 2002 se montre aussi résolument expansionniste puisqu'il prévoit une hausse significative des dépenses. La masse salariale devrait continuer à connaître une croissance d'environ 5 pour cent en raison du programme de réhabilitation de certains travailleurs licenciés lors du précédent régime (réhabilitation acquise lors des « journées du pardon »). Un effort important est aussi prévu en faveur de la mobilisation des ressources PPTE. Il reste que les finances publiques demeurent structurellement vulnérables : la progression des dépenses, et en particulier des traitements de la fonction publique, est difficilement maîtrisée, tandis que

l'exécution du budget est mal planifiée. Les autorités se sont récemment penchées sur le problème de la gestion budgétaire avec l'aide de la Banque mondiale. Leur état des lieux fait ressortir une inadéquation des procédures budgétaires normales (le gouvernement éprouvant systématiquement le besoin de recourir aux procédures accélérées), ainsi qu'un contrôle des recettes et des dépenses non satisfaisant (la cour des comptes n'est notamment pas encore opérationnelle). Un plan d'action pour le renforcement de la gestion budgétaire (PRGB) sur la période 2002-2004 a été adopté en conseil des ministres le 31 juillet 2002.

Comme les autres pays de l'UEMOA, le Burkina Faso présente un taux de change fixe par rapport à l'euro et sa politique monétaire est conduite par la BCEAO, ce qui laisse la politique budgétaire comme principal levier d'action. En 2001, l'inflation a atteint 4.9 pour cent, au-dessus du critère des 3 pour cent retenu par l'UEMOA, en raison de la mauvaise récolte céréalière de 2000/01 et de la hausse des prix des produits pétroliers. En 2002, ce taux devrait se stabiliser de nouveau aux alentours de 2.5 pour cent à la faveur de la bonne campagne agricole 2001/02. L'année 2003 pourrait voir revenir les tensions inflationnistes (le taux d'inflation atteindrait 3.2 pour cent) si la prévision d'une campagne vivrière 2002/03 faible se maintenait et si les troubles en Côte d'Ivoire persistaient. Dès la fin de 2002, les fruits et tubercules auraient connu une hausse des prix de l'ordre de 10 à 15 pour cent en raison de la baisse des importations en provenance de Côte d'Ivoire.

Position externe

Les exportations du Burkina Faso sont très peu diversifiées. Le coton représente à lui seul 55 pour cent des revenus en 2001. Cette position prédominante rend la balance des paiements largement dépendante de la conjoncture dans ce secteur. L'élevage constitue le deuxième poste d'exportation à environ 20 pour

4. Étant donné les recettes budgétaires limitées et le manque de maîtrise des dépenses courantes, les dépenses en capital sont utilisées par les pouvoirs publics comme une variable d'ajustement.

5. Les ressources PPTE étaient jusqu'en juillet 2002 inscrites sur un compte du Trésor. Celui-ci se créditaient donc lui-même des sommes que le pays aurait dû rembourser à ses créanciers par le biais d'un jeu d'écriture, sans devoir concrètement émettre l'argent.

cent. L'or y contribue pour 4 pour cent, tandis que les produits manufacturés et autres produits agricoles comptent pour les 21 pour cent restant. Les importations sont constituées pour leur part par des biens d'équipement à hauteur de 30 pour cent, par des biens intermédiaires pour 28 pour cent, par des produits

pétroliers (18 pour cent) et des produits alimentaires (14 pour cent). La destination principale du commerce est l'Europe (environ 45 pour cent des échanges). L'UEMOA (principalement la Côte d'Ivoire) vient en deuxième position avec plus d'un quart du commerce (27 pour cent en 2001).

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	1995	1999	2000	2001	2002 (e)	2003 (p)
Balance commerciale	-10.8	-12.9	-13.5	-11.1	-10.8	-12.6
Exportations de biens (f.o.b.)	10.3	10.0	8.9	9.4	9.3	7.8
Importations de biens (f.o.b.)	-21.2	-22.9	-22.4	-20.5	-20.1	-20.4
Services	-4.7	-4.5	-4.7			
Revenu des facteurs	0.5	-0.7	-0.9			
Transferts courants	10.2	5.7	5.3			
Solde des comptes courants	-5.8	-12.5	-13.8			

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données de la BCEAO.

La balance commerciale du Burkina Faso est structurellement déficitaire en raison de la faiblesse des capacités d'exportation et de la grande dépendance du pays aux biens intermédiaires, aux biens d'équipement et aux produits pétroliers en provenance de l'étranger. Depuis 1998, les exportations ont tendance à stagner en raison des aléas rencontrés dans les secteurs cotonnier et aurifère. En 2001 et 2002, une meilleure récolte cotonnière issue de la campagne 2001/02 permet une diminution du déficit commercial. Celle-ci reste cependant relativement faible au regard de l'accroissement en volume de la production de coton, en raison de la faiblesse du prix international et de difficultés à écouler les exportations au prix prévu par avance dans les contrats à terme. En 2003, le déficit commercial se creuse à nouveau en raison d'une baisse sensible de la production de coton, des difficultés de la filière élevage en liaison avec les troubles en Côte d'Ivoire et des incertitudes dans le domaine aurifère. Les investissements directs étrangers connaissent pour leur part une bonne mobilisation depuis 2000 en raison de la libéralisation dans le domaine de la téléphonie.

La dépendance aux financements externes est un trait important de l'économie burkinabè. Cependant, la dette extérieure du pays reste relativement maîtrisée

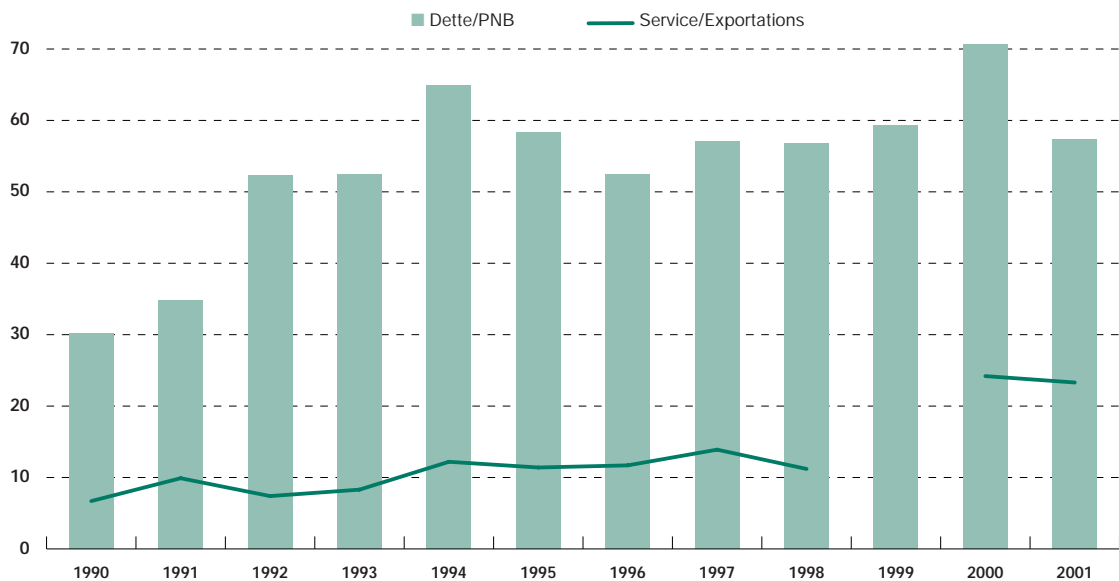
par rapport aux autres pays de l'UEMOA (à 57.4 pour cent du PNB en 2001). De plus, elle est constituée par des éléments dons à 40 pour cent, sa valeur actualisée nette ne représente donc qu'environ 35 pour cent du PNB. La dette intérieure, principalement contractée auprès des banques commerciales, a pour sa part considérablement baissé en 2000.

Le Burkina est l'un des premiers pays à avoir été déclaré éligible à l'initiative PPTE (en septembre 1997). Il a atteint le point d'achèvement de l'initiative de base en juillet 2000 et celui de l'initiative renforcée en mai 2002. L'accession au point d'achèvement a donné lieu à une réévaluation de la soutenabilité de l'endettement du pays, fait sans précédent jusqu'à présent dans le cadre de l'initiative PPTE et justifié par l'occurrence de chocs extérieurs importants (essentiellement la baisse des cours du coton)⁶. Cette réévaluation a mené à une réduction de dette de 424 millions de dollars en valeur actualisée nette, 26 millions de plus par rapport à la décision prise à partir des données de 1999. Le pays cherche désormais à faire avaliser cette réduction au Club de Paris.

Le Burkina Faso connaît des problèmes importants de mobilisation des ressources PPTE liés en partie aux

6. Concrètement, le calcul du ratio de l'encours de la dette sur les exportations a été modifié pour inclure 2001 à la place de 1998.

Figure 6 - Part de l'encours de la dette dans le PNB et ratio du service sur les exportations (en pourcentage)



Source : Banque mondiale.

lenteurs de décaissement des bailleurs et à la faible capacité d'absorption du pays. Ainsi, le Burkina aurait dû recevoir un allègement du service de la dette de 11 milliards de FCFA (15.5 millions de dollars) en 2000, mais seuls 7 milliards (9.8 millions de dollars) ont effectivement été engagés (et 5 décaissés à fin juin 2001). En 2001, seuls 22 milliards (30 millions de dollars) sur 25 (34 millions de dollars) ont été mobilisés et rien n'a été décaissé pour le moment. En 2002, 25 milliards supplémentaires sont attendus qui devraient s'additionner aux 24 milliards non encore décaissés à ce jour.

Questions structurelles

Le Burkina Faso a largement progressé dans la voie des réformes structurelles depuis 1995, tout en ayant réussi à s'appropriier le processus. Dans le but de favoriser l'environnement des affaires, la chambre de commerce et d'industrie a été restructurée, tandis que le droit des affaires était modernisé sur la base des principes de l'OHADA. Afin de favoriser la transparence et la participation, le secteur du coton a été réformé de façon originale, dans le sens d'une implication des

producteurs dans la gestion de la Sofitex. Dans le domaine de la gouvernance, les réformes n'en sont cependant pour l'instant qu'à la déclaration d'intention et à la mise en place des institutions. Le système judiciaire, et notamment la cour suprême, ont été restructurés, un audit du département de la défense a été mené et le plan national pour la bonne gouvernance mis en chantier.

Un premier programme de privatisations, aujourd'hui en voie d'achèvement, a été amorcé en 1991 qui envisageait le retrait de l'État de 45 entreprises de taille moyenne. De cette première liste, 26 entités ont effectivement été cédées au secteur privé, 4 sont toujours en cours de privatisation, 12 ont été ou sont en liquidation et 3 ont été retirées du programme. Les autorités tirent un bilan positif de cette première vague de privatisations qui avait rapporté au budget de l'État à la fin de décembre 1999 10.8 milliards de francs CFA (soit environ 17.5 millions de dollars) et lui avait permis de réduire les subventions de 20.5 milliards de francs CFA (33.5 millions de dollars) en 1991 à 1.4 milliard de francs CFA (2.3 millions de dollars) en 1999. Sur le plan social, les entreprises cédées ont conservé leur niveau de main-d'œuvre tandis que les

liquidations entraînaient la perte de 1 047 emplois. Le climat de forte contestation sociale qui a accompagné les premières privatisations a entraîné une réorientation de la stratégie en 1998 en ce qui concerne le volet de reprise du personnel. De cette première vague de privatisations, il reste encore le dossier de l'Office national des télécommunications (Onatel) à finaliser. Cela devrait être fait début 2003 selon les modalités suivantes : un investisseur stratégique achèterait 34 pour cent du capital, tandis que 20 pour cent feraient l'objet d'une introduction à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) et que les 46 pour cent restant seraient détenus par l'État et des investisseurs privés burkinabè.

Les autorités se sont engagées en juillet 2001 dans une nouvelle série de privatisations ayant trait au secteur sensible des infrastructures. Deux groupes principaux ont été dégagés : les entreprises devant donner lieu à un désengagement partiel (au nombre de 9) et celles pour lesquelles le désengagement total est envisagé (11). Dans la première catégorie se situent les secteurs névralgiques de l'eau (Onea), de l'électricité (Sonabel) et des hydrocarbures (Sonabhy). Les cas de la Sonabel et de la Sonabhy sont traités conjointement. Le processus en est au choix du cabinet de consultants devant assister le comité de privatisation dans les différents audits. La forme de privatisation n'a pas encore été déterminée bien que l'on semble s'orienter vers des ouvertures de capital plutôt qu'une privatisation totale (la privatisation de la Sonabel constitue en effet un sujet sensible tant sur le plan politique que social). Dans le cas de l'Onea, un contrat de gestion a été signé avec Vivendi en janvier 2002 pour 5 ans, remettant la procédure de privatisation à plus tard. Parmi les 11 sociétés dont l'État a décidé de se désengager complètement, deux sont en liquidation judiciaire, les six sociétés mixtes ont été rassemblées en un lot destiné à l'épargne populaire et dont la vente a été confiée à la société burkinabè d'intermédiation financière. Des trois dernières sociétés concernées (entièrement étatiques), Medifa (laboratoire national des médicaments du Faso) est la seule pour laquelle le processus de privatisation a été amorcé.

Le Burkina Faso est un pays enclavé disposant d'infrastructures routières insuffisantes. Depuis 10 ans,

cependant, d'immenses progrès ont été accomplis en ce domaine : 15 000 km de routes classées (dont 2 000 revêtues), 7 000 km de routes tertiaires et 46 000 km de pistes rurales ont été réalisées ou réhabilitées. Les autorités ont choisi de mettre l'accent sur le développement des pistes rurales comme axe majeur de la lutte contre la pauvreté. Elles comptent aussi sur les initiatives régionales (au sein de l'UEMOA, mais aussi du NEPAD) pour développer les connections avec les autres pays de la région.

Dans le domaine du chemin de fer, il n'existe qu'une seule voie de 622 km de long reliant Kaye à la frontière ivoirienne. Cette ligne est connectée au réseau ivoirien et est exploitée essentiellement pour les activités de cargo (à 50 pour cent pour le transport d'hydrocarbures). La société Sitarail qui en assure l'exploitation depuis 1995 a dernièrement réussi à opérer un redressement remarquable des activités (le fret est passé de 240 000 tonnes en 1994 à 896 000 en 2000). Le transport de passagers connaît aussi une certaine croissance (de 30 pour cent en 2001, tandis qu'en mai 2002 le trafic passager avait déjà atteint 2/3 de son niveau de 2001). Cependant, la recrudescence des troubles en Côte d'Ivoire à partir de septembre 2002 a eu pour conséquence directe le blocage des trains au niveau de la ligne de front. Sur le plan aérien, la cession de la compagnie nationale Air Burkina en février 2001 au groupe Aga Khan (à hauteur de 56 pour cent), ainsi que la faillite d'Air Afrique ont permis à la compagnie nationale de rebondir. Sa desserte a déjà été élargie au Sénégal et devrait prochainement inclure l'Afrique centrale.

Jusqu'aux troubles de 1999, la Côte d'Ivoire jouait le rôle de port de transit pour le Burkina (80 pour cent du commerce burkinabè transitait par Abidjan, les 20 pour cent restant étant acheminés par Lomé). Depuis 1999 et de façon intensifiée depuis septembre 2002 cependant, le Burkina cherche à diversifier ses zones d'approvisionnement et se tourne vers le port de Tema au Ghana et Lomé au Togo pour se constituer de nouvelles voies d'accès au golfe de Guinée. Les opérateurs économiques déclarent ainsi profiter de services portuaires moins chers, d'une sécurité renforcée et d'une plus grande facilité de déplacement

que chez leur voisin ivoirien. Depuis la tentative de coup d'État de septembre 2002, les ports alternatifs restent les uniques voies d'accès à la mer pour le Burkina Faso.

Dans le domaine énergétique, le Burkina Faso présente l'un des taux d'électrification les plus bas de la région (10 pour cent en moyenne) et un prix de l'électricité élevé (86 FCFA pour la basse tension, 110 FCFA pour la haute tension). En avril 2000, le réseau de Bobo Dioulasso a été connecté au réseau ivoirien. Il devrait être prolongé jusqu'à Ouagadougou d'ici 2005 (la recherche de financement de l'extension est en cours). En conséquence de l'interconnexion des réseaux, l'offre d'énergie a augmenté de plus de 10 pour cent en 2001, tandis que le nombre d'abonnés croissait de 11.5 pour cent. Les autorités avaient aussi décidé une augmentation des capacités de la centrale de Ouagadougou de 30 MW dont 10 dès 2002. Le projet n'a cependant pu être mis à exécution, en raison des réticences de la Banque mondiale à s'engager dans une telle opération à la veille de la privatisation de la filière. Plusieurs petits projets sont parallèlement en cours tels que le renforcement du réseau à Ouagadougou et l'installation d'une centrale de 3 MW à Ouahigouya au nord du pays. Cependant, l'incertitude liée aux modalités de la privatisation de la Sonabel entraîne un certain attentisme des acteurs d'une société autrement considérée comme saine.

Le secteur des télécommunications est pour sa part en voie de libéralisation. A présent, l'Onatel est l'unique opérateur de téléphonie fixe. Il partage cependant à travers sa branche de téléphonie mobile (Telmob) le marché du mobile avec deux autres compagnies : Telecel Faso et Celtel. L'ouverture du réseau mobile a eu pour conséquence directe la baisse des tarifs du cellulaire en janvier 2000, tandis que les communications fixes connaissaient une réduction de 20 pour cent en mai 2000. Depuis le 23 septembre 2002, sous l'impulsion de l'autorité de régulation des télécommunications (Artel), le prix des communications du fixe vers le cellulaire a été harmonisé, mettant ainsi fin à une pratique jugée déloyale par les concurrents de Telmob (opérateur qui offrait le prix de communication du fixe vers le cellulaire le plus faible).

Le système financier est peu développé mais a connu d'importantes réformes à partir de 1991. Depuis, la situation financière des banques n'a cessé de s'améliorer tandis que le secteur devenait de plus en plus concurrentiel. Cependant, si les banques se caractérisent par une forte liquidité des ressources à court terme, elles manquent de ressources à long terme. De plus, les crédits des banques se concentrent principalement sur les financements de campagne agricole (essentiellement ceux de la Sofitex). Les autres secteurs déplorent la timidité de la politique de crédit à leur égard. Les banques répondent en soulignant le manque de lisibilité comptable des entreprises et les normes prudentielles contraignantes imposées par la BCEAO. L'absence de marché hypothécaire, elle-même liée à la fragilité des droits de propriété foncière au Burkina, est également susceptible d'expliquer la faiblesse de l'activité de crédit. Parallèlement au système bancaire, des efforts importants ont été entrepris dans le domaine de la microfinance. L'expérience du Burkina Faso en ce domaine a commencé très tôt, dès 1972, dans le but de mobiliser l'épargne en milieu rural. Très vite, elle s'est étendue aux zones urbaines. Elle tend de plus en plus à combler le manque d'instruments de financement en devenant notamment un outil de développement des PME/PMI. En raison de cette forte croissance, les organismes de microfinance font face à des contraintes de gestion financière accrues et risquent de s'éloigner de leur vocation initiale d'instruments de lutte contre la pauvreté.

Contexte politique et social

Le Burkina Faso est un pays stable sur le plan politique qui a cependant vu se développer depuis quelques années un climat de tensions sociales. Le pays est dirigé depuis le coup d'État de 1987 par le président Blaise Compaoré. Les élections législatives de 1997, les présidentielles de 1998 et les municipales de 2000 ont réaffirmé la domination du parti présidentiel : le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP). Cette hégémonie n'a cependant pas empêché le pays de traverser une période de crise sociale intense au cours de laquelle ont émergé divers mouvements de protestation issus des milieux étudiants, syndicaux et

politiques. Le détonateur des troubles a été l'assassinat en décembre 1998 de Norbert Zongo, directeur de publication de l'*Indépendant*. L'événement a entraîné un fort ressentiment populaire, repris par une opposition en mal de légitimité depuis ses défaites électorales accablantes. La crise a abouti à l'adoption d'un certain nombre de réformes politiques et institutionnelles qui ont permis de désamorcer les tensions. Elle a aussi mené à la Journée nationale de pardon, le 30 mars 2002, au cours de laquelle le Président du Faso a admis les responsabilités de l'État et présenté en son nom et au nom de ses prédécesseurs les excuses de la nation à toutes les victimes de violence politique depuis l'indépendance du pays en 1960.

Les événements de 1998 ont eu une influence directe sur la limitation du nombre de mandats présidentiels à deux et la réduction de leur durée à cinq ans. De même, ils ont incité les autorités à adopter une nouvelle loi électorale (notamment un nouveau mode de scrutin pour les législatives : la proportionnelle au plus fort reste) ainsi qu'une loi sur le financement des partis, dont les objectifs affichés étaient d'augmenter la participation des partis d'opposition à la vie politique afin d'éviter la radicalisation des positions. Enfin, en janvier 2002, la chambre des représentants a été supprimée en réponse au mécontentement des partis d'opposition quant à son rôle. Les conséquences de cette ouverture politique se sont faites pleinement sentir aux élections législatives du 5 mai 2002 avec l'entrée en force des partis d'opposition au parlement. De 101 députés sur 111 lors de la précédente législature, le Congrès pour la Démocratie et le Progrès ne représente plus que 57 députés au sein du nouveau parlement.

Le domaine de la politique extérieure a été marqué par deux orientations décisives. D'une part, une volonté d'apaisement des tensions avec la Côte d'Ivoire, marquée par une visite éclair du président ivoirien Laurent Gbagbo, mais largement mise à mal par le regain des troubles en Côte d'Ivoire à partir de septembre 2002. D'autre part, en réponse aux critiques réitérées de la communauté des donateurs, le Burkina a montré des signes de distanciation par rapport à ses alliés antérieurs au Libéria, en Sierra Leone, en Angola avec l'Unita. Cette politique procède d'une logique de renforcement de la

crédibilité extérieure du Burkina, crédibilité fortement entamée par les accusations d'implication dans les trafics d'armes et de diamants relayées par certains bailleurs de fonds (renforcées par un rapport des Nations unies publié fin 2000, mais rejetées par une seconde étude en 2001).

Le Burkina Faso s'est préoccupé relativement tôt de la question de la pauvreté. Le pays entretient aussi de très bonnes relations avec les bailleurs de fonds, ce qui lui permet de maintenir un niveau d'aide publique au développement élevé. La pauvreté reste cependant prégnante, la faiblesse des résultats provenant d'un manque de coordination et de suivi des programmes. Les autorités comptent à la fois sur une meilleure observation de la pauvreté par le biais de l'observatoire de la pauvreté, une meilleure mobilisation des ressources au travers de l'initiative PPTE et le dynamisme de la société civile pour permettre la bonne mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté. Cependant, malgré cette initiative, le PNUD estime que le pays devra d'abord faire face à un approfondissement de la pauvreté monétaire (à l'horizon de 2015) avant de connaître une amélioration significative des conditions de vie de sa population et cela en conséquence de l'importance de la croissance démographique et de la prévalence du sida.

Les statistiques sociales donnent un aperçu très pessimiste de la situation sanitaire du pays. L'espérance de vie est l'une des plus basses de la sous-région (45.4 ans). La mortalité infantile est inférieure à celle du Mali, mais reste supérieure à 86 pour mille. La mortalité juvénile est très élevée, autour de 146 pour mille, en raison du paludisme, de la malnutrition et des maladies infectieuses qui frappent 29 pour cent des enfants de 0 à 5 ans. De plus, le Burkina est particulièrement touché par le VIH (la prévalence serait de 7.5 d'après UNAIDS, mais aurait atteint 10 pour cent à fin 2000 d'après le PNUD), en raison de la position de carrefour régional du pays, mais aussi peut être en raison d'un meilleur suivi statistique.

La couverture sanitaire du pays est insuffisante et largement inégale selon les régions. De plus, malgré l'augmentation du nombre des unités médicales (en 2001, 24 cliniques et 72 maternités auraient vu le jour),

la fréquentation serait en baisse en raison de coûts prohibitifs pour les populations. Les autorités doivent faire face à deux difficultés principales : la pénurie de personnel qualifié et la mauvaise répartition de ce personnel sur le territoire. En réponse à ces difficultés, les autorités ont mis en place courant 2001 des centres ambulatoires de dépistage du sida facturant l'acte de dépistage à 1 000 francs CFA (1.36 dollar) au lieu de 25 000 (34.1 dollars) précédemment. Les autorités ont simultanément prévu un dépistage généralisé pour la fin 2003 et mis en place une politique de prévention basée sur l'information. Au total, une enquête du Comité national de lutte contre le sida de janvier 2002 révèle que, sur un total de 800 ménages interviewés, 97 pour cent connaissaient l'existence de la maladie. A cette bonne information, s'ajoutent le fort engagement personnel du chef de l'État dans la lutte, la transparence des institutions sur l'étendue du fléau ainsi que la bonne capacité du pays à débloquer des fonds. Ces éléments font du Burkina un pays à « bonne pratique » et augurent bien de sa capacité future à enrayer le développement de la pandémie.

Malgré de nets progrès par rapport au début des années 90, le taux de scolarisation primaire brut reste faible en 2001 (à 43.4 pour cent) avec de fortes inégalités garçons / filles, 37 pour cent seulement de ces dernières étant scolarisées. Les inégalités entre régions restent encore importantes, la zone sahéenne présentant des taux de scolarisation inférieurs à 20 pour cent. La faiblesse de la scolarisation tient en grande partie à la pression exercée par la pauvreté. Les parents pauvres et souvent illettrés ne réalisent pas toujours l'intérêt de l'école, mais perçoivent en revanche son coût d'opportunité. L'éducation des filles est aussi souvent ressentie soit comme un investissement au profit de la belle famille, soit comme un détournement de la jeune femme de sa vocation maternelle. La faiblesse de la scolarisation doit beaucoup aussi à l'insuffisance des infrastructures. Ainsi, les sureffectifs sont fréquents, le nombre d'enfants par classe étant en moyenne de 52⁷, mais pouvant monter jusqu'à 150 en zones urbaines.

Le Burkina Faso conduit depuis 1995 une politique volontariste au profit de l'éducation de base. Les autorités visent à accroître la part de l'éducation de base dans le budget de 13 pour cent en 1999 à 20 pour cent en 2009, l'objectif étant d'atteindre un taux d'éducation primaire de l'ordre de 70 pour cent à l'horizon de 2010. A cet effet, le plan décennal 2000-2009 s'est assigné la construction de 2 013 salles de classe par an, la formation de 2 067 nouveaux enseignants chaque année et le développement de 4 000 centres d'alphabétisation. En 2001, le nombre de classes a été porté de 17 456 à 19 365 tandis que 2 549 enseignants étaient recrutés. Cependant, si une amélioration quantitative est nettement perceptible, les efforts en termes de qualité restent en deçà en raison des contraintes budgétaires importantes de l'État. A partir de 2002, par exemple, les instituteurs ne seront plus formés que pendant une année au lieu de deux précédemment avec un impact controversé sur la qualité de l'enseignement. Similairement, l'État se désengage peu à peu des centres d'alphabétisation au profit des ONG, ce qui, à court terme, entraîne la fermeture de certains centres. De plus, la mise en œuvre du plan décennal connaît quelques retards en raison des changements politiques du début 2002 et de sa difficile mise en place au niveau des provinces liée à la faiblesse des capacités.

7. En progrès cependant par rapport aux années 70 où ce ratio atteignait 60.

